

Holocaust Education in Switzerland

Mesdames, Messieurs,

Le titre qui m'a été donné pour cette intervention était formulé en anglais. Comme vous pouvez le supposer, je viens de la Suisse romande. Néanmoins, je ferai cette intervention en allemand, et cela pas uniquement parce que vous constituez un public germanophone. Bien plus, je vois dans cette diversité de langues une illustration de la façon dont il convient d'aborder le thème. A mon avis, on ferait une erreur en ne parlant que de la Suisse, en adoptant la perspective du *Sonderfall*. Aussi, je traiterai le thème de "l'enseignement relatif à la Shoah en Suisse" dans un contexte international.

Au préalable, je tiens à vous dire combien j'ai été honoré d'avoir été invité à cette manifestation à Zurich. Mais c'est aussi pour moi une grande joie de me trouver ici pour honorer le magnifique livre de Nathalie Gelbart, en sa présence et en présence de son grand-père.

Permettez-moi encore deux remarques introductives. Même si je donnerai divers exemples d'initiatives dans ce domaine, il n'en résultera pas d'aperçu complet. Ensuite, il existe dans le domaine de l'enseignement relatif à la Shoah toute une série de recommandations ou de consignes. Vous n'êtes cependant pas le public approprié, et je ne suis pas non plus la personne adéquate, pour me lancer ici et maintenant dans cet exercice non dépourvu de danger. Ainsi, je ne vous présenterai ni état des lieux ni situation idéale de l'enseignement relatif à la Shoah en Suisse.

* * *

Tout d'abord, je souhaite esquisser quelques développements importants au plan international.

Depuis une bonne dizaine d'années, l'importance accordée à l'enseignement relatif à la Shoah ne cesse de croître à l'échelon international, en tous les cas à l'échelon européen. On l'observe par exemple dans le développement et la diffusion de matériel d'enseignement, mais aussi dans la fréquentation grandissante de mémoriaux, y compris par des jeunes. De nouveaux mémoriaux sont construits et ils abritent généralement un espace pour des activités pédagogiques. Vous connaissez certainement le nouveau mémorial de Berlin (*Denkmal für die ermordeten Juden Europas*). Mais on sait peut-être moins que la Croatie abrite un tout nouveau mémorial à Jasenovac ou qu'un mémorial pour les Juifs macédoniens sera bientôt inauguré à Skopje.

Parallèlement, on constate depuis une décennie une volonté politique plus affirmée, qui se traduit en particulier par l'adoption de résolutions. La déclaration adoptée en 2000, à

l'issue de la conférence internationale de Stockholm sur l'Holocauste – une délégation suisse y participé sous la conduite de la conseillère fédérale Ruth Dreifuss – a posé une base importante. Cette déclaration demande aux Etats, entre autres mesures, d'introduire une journée de la mémoire et de développer l'enseignement relatif à la Shoah. Et cela parce que – je cite ici les deux premières phrases de la déclaration – "*The Holocaust (Shoah) fundamentally challenged the foundations of civilization. The unprecedented character of the Holocaust will always hold a universal meaning*".¹

Cette déclaration constitue en quelque sorte la charte de la *Task Force for International Cooperation on Holocaust Education, Remembrance and Research* (ITF). L'ITF vient de fêter son dixième anniversaire. Elle regroupe aujourd'hui 26 Etats membres, dont la Suisse depuis 2004. A l'exception de l'Irlande et du Portugal, tous les pays d'Europe occidentale en font partie.

Les principales activités de l'ITF se déploient dans deux domaines. D'un côté, le soutien financier à des projets tiers: à ce jour, pas moins de 350 projets ont obtenu un soutien financier, pour la plupart dans le domaine de l'éducation et dans des pays d'Europe de l'Est. D'un autre côté, l'élaboration de consignes ou l'identification de bonnes pratiques. On trouvera sur le site Internet de l'ITF² des recommandations sur les trois questions générales auxquelles se trouve confronté tout enseignant souhaitant aborder la Shoah en classe: que doit-on en fait enseigner? Pourquoi et comment l'enseigner?

Des organisations autres que l'ITF, dont le Conseil de l'Europe et l'ONU, défendent politiquement la cause de l'enseignement relatif à la Shoah. En octobre 2002, les ministres de l'éducation du Conseil de l'Europe ont convenu d'introduire une journée de la mémoire dans les établissements scolaires des Etats membres. Une telle journée, vous le savez, est organisée depuis 2004 dans des écoles suisses. En 2005, l'ONU a adopté une résolution instituant le 27 janvier comme Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de la Shoah. Le président de la Confédération délivre chaque année un message à l'occasion de cette journée.

* * *

Venons-en à la Suisse. Nous sommes aujourd'hui le 27 janvier. Quelles ont été les activités déployées dans les écoles de notre pays? Bien entendu, des activités scolaires en lien avec la Shoah n'ont pas lieu uniquement aujourd'hui; ainsi quelques rescapés de la Shoah vont régulièrement dans les classes de leur région. Une jeune étudiante, Sophie Käser, a achevé récemment un travail de maîtrise au sujet de la Journée de la mémoire en Suisse. Une de ses conclusions générales: "*Die meisten Kantone verfügen über keine Informationen bezüglich der Durchführung des Gedenktages, da die Gemeinden und*

¹ <http://www.holocausttaskforce.org/about/index.php?content=stockholm/>.

² www.holocausttaskforce.org.

Schulen selbst die Entscheidungsgewalt haben und keine Studien zum Thema haben". Et quatre cantons au moins – Appenzell Rhodes-Intérieures, Schwyz, Nidwald et le Valais – ne participent pas à la journée³.

La bonne nouvelle vient des cantons que l'étudiante a examiné plus attentivement: Genève et Lucerne, soit de deux cantons qui pourraient difficilement être plus différents aux plans linguistique et confessionnel. Ils ont néanmoins un point commun: un petit groupe motivé prépare ces journées avec soin et des mois durant.

A Genève, la journée est organisée sur une base annuelle, l'attention étant portée à chaque fois sur un aspect ou une problématique différent – le génocide arménien par exemple. 2006 a vu la projection intégrale du film *Shoah* de Claude Lanzmann, d'une durée de 9 heures et demie. Exercé insensé? Non, dans la mesure où la projection avait été précédée, quelques mois plus tôt, de trois journées de préparation, comprenant séminaire d'introduction pour les enseignants, projection de quelques séquences du film et débat avec le réalisateur.

A Lucerne, la journée est organisée à un rythme plus lent⁴, mais la préparation en est tout aussi minutieuse. Placée sous le moto *Hinschauen – nicht wegsehen*, 2009 voit aujourd'hui même l'inauguration de l'exposition sur Elsbeth Kasser et les dessins qu'elle a collectés dans le camp d'internement français de Gurs – camp dans lequel Kurt Bigler / Bergheimer et ses parents ont été internés pendant près d'une demi année.

Quand on compare la situation actuelle à celle qui prévalait il y a dix ans, on constate sans aucun doute un grand développement en Suisse de l'enseignement relatif à la Shoah. Assurément, on doit encore poursuivre ce développement. Dans ce sens, la remise du prix Dr. Bigler / Bergheimer constitue une initiative qu'il faut saluer. Il reste maintenant à espérer que le livre de Nathalie Gelbart, mais aussi le dossier pédagogique de Stefan Graber et Marcel Müller qui l'accompagne soient connus d'un plus large public.

Un problème subsiste, dont je perçois la réalité et l'importance en raison de ma fonction et de mon lieu de travail. En règle générale, le public, mais aussi les milieux intéressés connaissent mal ce qui se fait de l'autre côté de la Sarine. Il n'existe sans doute pas de solution miracle. Mais il convient de rester attentifs à deux choses.

D'abord, il me semble très important de développer les lieux et manifestations où s'échangent les informations ou les expériences des deux côtés de la Sarine. Educa, le Serveur suisse de l'éducation, contient un dossier thématique sur la Journée de la

³ Sophie Käser, *Erinnerungsort Holocaust-Gedenktag. Der Beitrag der Schweiz zum europäischen "lieu de mémoire" Holocaust*. Masterarbeit, Universität Freiburg, 2008, S. 73-74. Neuchâtel est le seul canton à ne pas avoir répondu aux questions de l'étudiante.

⁴ Nous parlons ici bien sûr du niveau cantonal (département de l'Instruction publique). Voir en particulier www.holocaust.edulu.ch. Cela n'exclut pas que des établissements scolaires organisent des activités chaque année.

mémoire avec des indications nombreuses et utiles, tant en français qu'en allemand, sur des moyens d'enseignement et des dossiers pédagogiques⁵. Il convient de compléter et d'actualiser régulièrement ces indications. J'ai constaté par exemple que le livre de Mme Gelbart n'y figure pas encore. Je rendrai la personne responsable de ce dossier d'Educa attentive aussi bien à ce livre qu'au dossier pédagogique.

En outre, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a organisé en 2005 des Journées nationales sur le thème *Enseigner la mémoire de l'Holocauste en Suisse*. Récemment, j'ai proposé au responsable de ces premières journées d'en organiser de deuxièmes, afin de faire le point de la situation et de permettre un échange de vues sur les expériences réalisées. Sa réaction était positive.

L'autre point important concerne les traductions. Bien que le moyen d'enseignement *Survivre et témoigner* soit bilingue et même si des livres de ou sur Friedel Bohny-Reiter, Anne-Marie Im Hof-Piguet, Sebastian Steiger, Paul Grüninger ou encore Carl Lutz existent dans les deux langues, des lacunes subsistent. Je pense ici aux livres témoignages de rescapés: Sigmund Toman, Jerzy Czarnecki, Elisabeth Sommer-Lefkovits et Ruben Gelbart. On ne peut que souhaiter vivement leur traduction.

Enfin, permettez-moi d'établir une distinction nette entre deux domaines, entre la recherche historique et des ouvrages pouvant être utilisés dans un cadre scolaire. Le premier type de textes est à la base des seconds. Néanmoins, une étude historique ne saurait être transposée telle quelle dans un cadre scolaire.

Ce rappel a de l'importance dans le cadre du débat autour des travaux de la Commission Bergier – dont l'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss a encore parlé lors de la remise du premier prix Dr. Bigler / Bergheimer. En fait, les 26 volumes de la Commission⁶, avec plus de 11'000 pages, ne représentent nullement lecture simple; il s'agit de pages touffues, difficiles – pour les avoir lues dans leur intégralité, je peux en témoigner –, parfois contradictoires ou redondantes. On accède bien sûr plus facilement aux 600 pages du rapport de synthèse, ou au rapport sur les réfugiés. Un parlementaire avait demandé au Conseil fédéral de distribuer ce dernier dans les écoles. A mon avis, cela n'aurait guère eu de sens, car ce rapport est trop long, trop compliqué, en bref pas adapté à un public scolaire.

Les résultats de la Commission Bergier constituent une matière très riche, mais qui demande à être retravaillée, mise en forme et en contexte avant d'être livrée à un public scolaire. C'est dans ce sens qu'a travaillé par exemple l'enseignant et historien genevois Charles Heimberg en élaborant le fascicule *Le Rapport Bergier à l'usage des élèves*⁷.

⁵ <http://www.educa.ch/dyn/86944.asp>.

⁶ Liste complète sous www.uek.ch.

⁷ http://www.aidh.org/Racisme/2e_guerre/Bergier/HP_Bergier.htm.

Du reste, d'autres pays ont fait de même. En Autriche, ce ne sont pas les 49 volumes de la Commission d'historiens⁸ qui sont utilisés dans les écoles, mais d'autres moyens, comme des témoignages de rescapés⁹. Le constat vaut aussi pour la France, ou encore la Suède. Dans le pays scandinave, le petit ouvrage *Dites-le à vos enfants*, qui du reste ne dit quasiment rien de la Suède, a connu une diffusion bien plus large que le rapport de la commission d'experts¹⁰.

En résumé donc, les recherches historiques et les témoignages demandent un travail d'accompagnement pédagogique. A cet égard, je mentionnerai deux exemples parfaitement réussis et que vous connaissez bien: *Survivre et témoigner. Rescapés de la Shoah en Suisse* et *Verbotene Hilfe. Deutsche Retterinnen und Retter während des Holocaust¹¹*. Viennent s'y ajouter maintenant l'ouvrage de Nathalie Gelbart et un dossier pédagogique. Je souhaite ici adresser mes félicitations à toutes les personnes qui ont participé à ce projet.

François Wisard, chef du Service historique du Département fédéral des affaires étrangères

⁸ www.oldenbourg.at/histkom, <http://www.historikerkommission.gv.at>.

⁹ Par exemple, *Das Vermächtnis. Verfolgung, Vertreibung und Widerstand im Nationalsozialismus*, 20082 DVD). www.erinnern.at. 2008.

¹⁰ The Commission on Jewish Assets in Sweden at the Time of the Second World War, *Sweden and Jewish Assets*, Stockholm, 1999.

¹¹ *Survivre et témoigner* (édité par Eva Pruschy), ies éditions et Verlag Pestalozzianum, 2007. *Verbotene Hilfe* (édité par Beate Kosmala et Revital Ludewig-Kedmi), Verlag Pestalozzianum, 2003.